

## Vaud - Waadt

Office cantonal des bourses d'études (OCBE)  
Rue Cité-Devant 14  
1014 Lausanne

021 316 33 70  
www.vd.ch/ocbe      info.bourses@vd.ch



La date du dépôt de la demande détermine le début du droit à la bourse. Les demandes déposées en cours de formation sont traitées dès la date du dépôt au pro rata des mois d'études encore à effectuer. Le droit à la bourse n'est pas rétroactif. Aucune demande ne peut être acceptée si elle n'est pas déposée au moins trois mois avant la fin de la formation. Aussi il est préférable d'envoyer la demande au plus tard juste avant le début des cours, afin qu'elle puisse être enregistrée à temps.

Office vaudois de l'assurance-maladie  
Ch. de Mornex 40  
1014 Lausanne

021 557 47 47  
www.vd.ch/ovam      info.ovam@vd.ch